

Belgium-Brussels: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 89/2018 09/05/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Haute école Léonard de Vinci

National registration number: 0459.279.954_24863

Postal address: place de l'Alma 2

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1200

Country: Belgium

Contact person: HE Vinci

E-mail: xavier.wers@vinci.be**Internet address(es):**Main address: www.vinci.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=307549>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=307549>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Etablissement d'enseignement supérieur subventionné par la Communauté française au sens du décret du 7/11/2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public de services ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet (équipe multidisciplinaire) chargé des missions d'études principales d'un projet de construction /transformation.

Reference number: Haute Ecole Léonard de Vinci-V5-MPEPR2018PCAN-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services - IA01

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet une mission complète d'auteur de projet menée en équipe pluridisciplinaire d'un projet d'extension du bâtiment Bardane sis chemin de la Bardane à 1348 Louvain-la-Neuve. La mission intègre l'architecture, la stabilité, les techniques spéciales, l'acoustique, la coordination PEB, la coordination des études, la coordination sécurité et santé, la coordination des exécutants en cas d'entreprises par lots séparés du marché de travaux subséquent. Le marché est passé par procédure concurrentielle avec négociation, en publicité européenne. Cette procédure est organisée en deux phases:

- 1) demande de participation au marché,
- 2) remise des offres par les soumissionnaires sélectionnés.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: chemin de la Bardane à 1348 Louvain-la-Neuve

II.2.4. Description of the procurement

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 30

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice du contenu du DUME et du cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN, les conditions sont synthétisées ci-après:

— Critère 1: Inscription sur un registre professionnel pertinent. Le candidat renseigne s'il est inscrit sur un registre professionnel pertinent de l'État membre dans lequel il est établi, comme décrit à l'annexe XI de la directive CE du 26.2.2014, à savoir, pour les missions d'architecture du marché, le candidat doit obligatoirement pouvoir démontrer qu'il est inscrit à l'Ordre des architectes de Belgique ou, pour les ressortissants non belges, qu'il est inscrit au registre des prestataires de services tenu par le Conseil national de l'ordre des architectes de Belgique. Lorsque l'opérateur est une personne morale, la preuve doit être apportée pour la personne morale, et non pas pour les personnes physiques qui la représentent. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Sans préjudice du contenu du DUME et du cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN, les différents critères de sélection sont synthétisés ci-après:

— Critère 2: Chiffre d'affaires global annuel moyen et chiffres d'affaires annuels moyens spécifiques. Le candidat renseigne son chiffre d'affaires global annuel moyen des 3 derniers exercices fiscaux et des chiffres d'affaires annuels moyens spécifiques des 3 derniers exercices fiscaux. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

— Critère 3. Montants couverts par le /les assurances contre les risques professionnels. Le candidat renseigne les montants couverts par le /les assurances contre les risques professionnels qu'il a souscrites. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Sans préjudice de la description complète des seuils minimaux et des caractéristiques des références à produire précisées dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN, les niveaux spécifiques minimaux exigés sont:

— Critère 2: Chiffre d'affaires global annuel moyen et chiffres d'affaires annuels moyens spécifiques. Le chiffre d'affaires global annuel moyen doit obligatoirement être supérieur à 1 000 000 EUR. Pour la mission d'architecture, le chiffre d'affaires annuel moyen spécifique doit obligatoirement être supérieur à 600 000 EUR. Pour la mission d'ingénierie en géotechnique et en stabilité, le chiffre d'affaires annuel moyen spécifique doit obligatoirement être supérieur à 350 000 EUR. Pour la mission d'ingénierie en techniques spéciales, le chiffre d'affaires annuel moyen spécifique doit obligatoirement être supérieur à 350 000 EUR. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

— Critère 3: Montants couverts par le /les assurances contre les risques professionnels. Pour l'opérateur économique principal et les éventuels autres opérateurs économiques chargés des missions d'architecture, le présent marché exige que ce montant par sinistre soit supérieur ou

égal à 500 000 EUR. Pour le /les opérateurs économiques chargés des missions d'ingénierie associées à la géotechnique, à la stabilité et aux techniques spéciales, le présent marché exige que ce montant par sinistre soit supérieur ou égal à 1 000 000 EUR. Pour le /les opérateurs économiques chargés des missions de coordinations sécurité et santé, le présent marché exige que ce montant par sinistre soit supérieur ou égal à 350 000 EUR. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Sans préjudice du contenu du DUME et du cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN, les différents critères de sélection sont synthétisés ci-après:

— Critère 4: Services du type spécifié déjà exécuté. Conformément à l'article 68, § 1er de l'AR du 18.4.2017, le PA impose des conditions garantissant que le candidat possède les ressources humaines et techniques, et l'expérience nécessaires pour exécuter le marché en assurant un niveau de qualité approprié. Le PA exige notamment qu'il dispose d'un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références adéquates provenant de marchés exécutés antérieurement. Les références doivent dater de maximum 5 ans (échéance: date de réception provisoire). Le présent marché exige au moins 10 références imposées. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

— Critère 5: Titres d'études et professionnels qui garantissent la bonne exécution des missions. Conformément à l'article 68, § 1er de l'AR du 18.4.2017, le PA impose des conditions garantissant que le candidat possède les ressources humaines et techniques, et l'expérience nécessaires pour exécuter le marché en assurant un niveau de qualité approprié. Le PA exige notamment que l'équipe du projet soit composée de 9 profils disposant des titres d'études et professionnels. Le PA attire l'attention du candidat sur le fait que les ressources renseignées dans le cadre de la demande de participation doivent être celles qui participeront à l'exécution du marché. Toute modification devra faire l'objet d'un accord exprès du PA. Des précisions complémentaires figurent dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Sans préjudice de la description complète des seuils minimaux et des caractéristiques des références à produire précisées dans le cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN, les niveaux spécifiques minimaux exigés sont:

— Critère 4: Services du type spécifié déjà exécuté. Les 10 références imposées portent sur: 4 références imposées de projets (et missions y associées) pour les missions d'architecture; 4 références imposées de projets (et missions y associées) pour les missions d'ingénierie; 1 référence imposée de projet (et mission y associée) pour les missions d'études en acoustique et 1 référence imposée de projet (et mission y associée) pour les missions de coordination sécurité et santé. Les références ayant trait à la réduction du nombre de candidats visent les références 1) à 9) remises pour le Critère 4.

— Critère 5: Titres d'études et professionnels qui garantissent la bonne exécution des missions. Pour les missions d'architecture, le candidat renseigne, sous peine d'exclusion: 1 responsable de l'exécution du marché qui est ingénieur-architecte ou architecte; 1 ingénieur-architecte ou architecte responsable de la mission d'architecture, de la conception énergétique du projet, de la coordination en matière de PEB/PEB-E/HQE et de la coordination générale du projet; 1 personne ressource formée aux processus constructif BIM, agissant dans le domaine de la conception et de la gestion de projets d'architecture. Pour les missions d'ingénierie, le candidat renseigne: 1 ingénieur ou ingénieur-architecte responsable de la géotechnique et de la stabilité du projet; 1 ingénieur ou ingénieur-architecte responsable des techniques spéciales, de la conception énergétique du projet et de la coordination en matière de PEB /PEB-E/HQE; 1 personne ressource dûment qualifiée en matière de PEB pour la Région

Wallonne (le cas échéant, inscrite sur la liste des conseillers PEB agréés de la Région Wallonne si la personne morale dont elle relève ne l'est pas); 1 ingénieur acousticien ou acousticien responsable de la qualité et du confort acoustique du projet; 1 ingénieur ou ingénieur-architecte spécialisé en GTC et /ou GTB (gestion technique du bâtiment, domotique et programmation orientées techniques spéciales). Pour les missions de coordination sécurité-santé, le candidat renseigne: 1 personne ressource dûment qualifiée responsable de la coordination sécurité et santé du projet (coordinateur projet et coordinateur réalisation). Réduction du nombre de candidats. Dans l'hypothèse où plus de 5 candidats déposent une demande de participation et satisfont aux critères d'accès et de sélection, le PA opérera une sélection des 5 meilleurs candidats sur base des critères suivants: 100 points sont accordés pour les références 1) à 9) remises pour le critère 4; 100 points sont accordés sur base des titres d'études et professionnels renseignés pour le critère 5 (voir détails au cahier des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN).

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Loi du 20.2.1939 relative à la protection du titre et de la profession d'architecte, publiée le 25.3.1939 au moniteur belge. Des précisions sont renseignées dans le cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

III.2.2. Contract performance conditions

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/06/2018 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Voir cahier spécial des charges ref. V5-MPEPR2018PCAN.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Postal address: place Poelaert 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Internet address: <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunaux-cours>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Recours en annulation devant le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles ou le juge judiciaire: 60 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas. Recours en suspension devant le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé: 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/05/2018